

que régionale. Devant la situation économique inquiétante en Saskatchewan, le gouvernement a-t-il envisagé ou décidé d'étendre les frontières que fixe la loi sur les subventions au développement régional?

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale):** Non, monsieur l'Orateur.

### QUESTIONS OUVRIÈRES

#### LA MISE À PIED DE MANUTENTIONNAIRES DE GRAIN À THUNDER BAY

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Vu le chômage qui sévit chez les manutentionnaires de grain de Thunder Bay—le chiffre atteignait les 300 ces dernières semaines—l'honorable représentant voudrait-il exhorter son collègue, le ministre d'État chargé de l'acheminement des céréales, à accélérer les livraisons aux terminus et à assurer du même coup aux manutentionnaires et aux producteurs de grain des Prairies l'assistance économique dont ils ont tant besoin?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, mon collègue le ministre d'État est habile et doué. En effet, ayant prévu le problème en question, il a eu des entretiens avec le ministre du Travail et les représentants des syndicats à la Tête des Lacs, il y a trois semaines, et il a trouvé une solution satisfaisante.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Dinsdale:** Étant donné mes entretiens avec les mêmes représentants hier soir, le ministre voudrait-il revoir la situation?

**M. l'Orateur:** Le député d'Assiniboia.

**L'hon. M. Mackasey:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Compte tenu de ma réponse, je conseillerais au député de s'entretenir à nouveau avec le monsieur en question.

**M. A. B. Douglas (Assiniboia):** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. On dit que la menace de conflits ouvriers sur la côte ouest aurait empêché des ventes de grain. Or, le ministre pourrait-il nous faire part des mesures que l'on prend pour remédier à la situation et prévenir toute nouvelle désorganisation et nouvelle perte de ventes?

**L'hon. M. Mackasey:** Étant donné la possibilité de grève sur la côte ouest, à Vancouver, la question devrait peut-être être posée au ministre de l'Industrie, car les employeurs

[M. Burton.]

sont tout aussi responsables que les syndicats en l'occurrence et aucune entente n'a encore été conclue.

### LA PEINE CAPITALE

#### POURPARLERS ENTRE OTTAWA ET QUÉBEC CONCERNANT LE RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE DE MORT

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice.

Considérant que le nombre des meurtres a augmenté au Canada, en 1969, comparative-ment à 1967, et compte tenu du fait que le ministre de la Justice du Québec vient de réclamer le rétablissement de la peine de mort, le ministre pourrait-il nous dire s'il a eu des entretiens à ce sujet avec le ministre de la Justice du Québec?

**M. l'Orateur:** Je crois que cette question a été posée au ministre il y a quelques jours.

### LA PÊCHE

#### DEMANDE DE DÉCLARATION SUR LA TITULARISATION DES PÊCHEURS DE SAUMON DE LA CÔTE DU PACIFIQUE

[Traduction]

**M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Pêches et des Forêts une question concernant la politique gouvernementale au sujet de la titularisation des pêcheurs de saumon de la côte Pacifique. Puisque la plupart des renseignements à ce sujet proviennent de communiqués publiés à l'extérieur de la Chambre et qu'ils sont quelque peu fragmentaires, le ministre voudrait-il envisager de faire à la Chambre une déclaration complète, à l'appel des motions, pour exposer la politique gouvernementale et les règlements connexes?

**L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts):** Monsieur l'Orateur, on a présenté un certain nombre de mémoires à ce sujet et l'on est en train de tenir des réunions. C'est pourquoi j'estime préférable de soumettre la question au comité permanent des pêches et des forêts.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Le ministre va-t-il assurer à la Chambre que le problème sera déferé au comité durant les jours qui viennent, car les députés le demandent depuis longtemps?